

SETS DE PANSEMENTS

Inscriptions à la LPPR pour les plaies chroniques

Par arrêté paru au JO du 30 décembre 2011, les sets de pansements pour plaies chroniques sont désormais inscrits à la LPPR sous une ligne générique et avec une composition uniforme.

I- Rappel du contexte avec la HAS et la CNAMTS

Par arrêté du 19 mars 2010, un set doit être inscrit à la LPPR comme un ensemble défini de produits.

Pour les sets de plaies chroniques, la HAS avait émis le 22 mars 2011 un avis de service attendu insuffisant (voir Info-USPO 2011-64).

Nous sommes intervenus à deux reprises auprès de la CNAMTS pour prolonger la prise en charge individuelle des produits commercialisés sous forme de sets et assurer ainsi la continuité des soins (jusqu'au 31/10/2011 puis le 31/12/2011).

Les dispositions parues au Journal Officiel du 30 décembre 2011 s'appliquent à compter du 2 janvier 2012.

Elles prévoient :

- des dispositions générales pour les sets de pansements pour plaies chroniques (voir II);
- leur composition sous forme générique ainsi que leur tarif, prix limite de vente et prix de cession (voir III).

II- Dispositions générales aux sets de pansements pour plaies chroniques

- Sauf exigence particulière, les composants du set sont soumis aux mêmes spécifications techniques que lorsqu'ils sont, le cas échéant, individuellement inscrits à la LPPR
- Le film adhésif semi-perméable stérile, de dimensions adaptées, doit être imperméable aux bactéries et aux liquides et perméable à la vapeur d'eau.
- La notice doit rappeler que l'utilisation d'un set doit s'accompagner du respect des règles d'hygiène, et en premier lieu d'une hygiène des mains par lavage ou par friction ; elle doit définir une procédure de mise en œuvre du set.
- La composition des sets définis ci-dessous s'entend comme un minimum exigé, n'excluant pas la possibilité pour les fabricants d'ajouter des composants non expressément prévus mais pouvant être utiles dans certaines situations.
- Les 2 pinces stériles peuvent être 2 pinces anatomiques ou 1 pince anatomique et 1 pince Kocher.
- Le descriptif exact du contenu du set doit apparaître sur le conditionnement externe.
- La prescription ne doit pas être renouvelée plus de 3 fois.
- La substitution de dispositifs médicaux, dès lors qu'ils sont prescrits sous un nom de marque, n'est pas légalement autorisée, sauf avec l'accord exprès et préalable du prescripteur ou en cas d'urgence et dans l'intérêt du patient

Source : selon JO du 30 décembre 2011 (textes 51)

III- Compositions et tarifs des sets de pansements pour plaies chroniques

Code	Désignation	Composition minimum	Prix de cession HT	Tarif TTC	PLV TTC
1349466	Set de base pour plaie chronique, peau saine, < 150 cm ² , 5 soins.	1 notice, 5 sacs collecteurs DASRI, 5 films adhésifs semi-perméables stériles de surface supérieure ou égale à 120 cm ² et inférieure à 150 cm ² , 5 barquettes stériles rigides pour soins prévoyant chacune, 5 compresses de surface supérieure ou égale à 100 cm ² , 2 pinces stériles, 1 champ imperméable absorbant 1 face, 30 × 45 cm minimum,	4,96€	7,46€	7,46€
1352132	Set de base pour plaie chronique, peau fragile/altérée, < 150 cm ² , 5 soins.	1 notice, 5 sacs collecteurs DASRI, 1 dispositif de fixation, 5 bandes de maintien de dimensions minimales : 4 m à l'étirage et largeur 0,07 m, 5 barquettes stériles rigides pour soins prévoyant chacune 5 compresses de surface supérieure ou égale à 100 cm ² , 2 pinces stériles, 1 champ imperméable absorbant 1 face, 30 × 45 cm minimum	3,45€	5,40€	5,40€
1382883	Set de base pour plaie chronique, peau saine, > 150 cm ² , 5 soins.	1 notice, 5 sacs collecteurs DASRI, 5 films adhésifs semi-perméables stériles de surface supérieure ou égale à 150 cm ² , 5 barquettes stériles rigides pour soins prévoyant chacune 10 compresses de surface supérieure ou égale à 100 cm ² , 2 pinces stériles, 1 champ imperméable absorbant 1 face, 30 × 45 cm minimum	7,06€	10,35€	10,35€
1322869	Set de base pour plaie chronique, peau fragile/altérée, > 150 cm ² , 5 soins.	1 notice, 5 sacs collecteurs DASRI, 1 dispositif de fixation, 5 bandes de maintien de dimensions minimales : 4 m à l'étirage et largeur 0,07 m, 5 barquettes stériles rigides pour soins prévoyant chacune 10 compresses de surface supérieure ou égale à 100 cm ² , 2 pinces stériles, 1 champ imperméable absorbant 1 face, 30 × 45 cm minimum	4,64€	7,03€	7,03€
1333324	Set de déterson pour plaie chronique, peau saine, < 150 cm ² , 5 soins.	1 notice, 5 sacs collecteurs DASRI, 5 films adhésifs semi-perméables stériles de surface supérieure ou égale à 120 cm ² et inférieure à 150 cm ² , 5 barquettes stériles rigides pour soins prévoyant chacune 5 compresses de gaze hydrophile de surface supérieure ou égale à 100 cm ² , 2 pinces stériles, 1 champ imperméable absorbant 1 face, 30 × 45 cm minimum	4,96€	7,46€	7,46€
1319229	Set de déterson pour plaie chronique, peau fragile/altérée, < 150 cm ² , 5 soins.	1 notice, 5 sacs collecteurs DASRI, 5 bandes de maintien de dimensions minimales : 4 m à l'étirage et largeur 0,07 m, 5 barquettes stériles rigides pour soins prévoyant chacune 5 compresses gaze hydrophile de surface supérieure ou égale à 100 cm ² , 2 pinces stériles, 1 champ imperméable absorbant 1 face, 30 × 45 cm minimum	3,45€	5,40€	5,40€
1380915	Set de déterson pour plaie chronique, peau saine, > 150 cm ² , 5 soins.	1 notice, 5 sacs collecteurs DASRI, 5 films adhésifs semi-perméables stériles de surface supérieure ou égale à 150 cm ² , 5 barquettes stériles rigides pour soins prévoyant chacune 10 compresses de gaze hydrophile de surface supérieure ou égale à 100 cm ² , 2 pinces stériles, 1 champ imperméable absorbant 1 face, 30 × 45 cm minimum	7,06€	10,35€	10,35€
1326057	Set de déterson pour plaie chronique, peau fragile/altérée, > 150 cm ² , 5 soins.	1 notice, 5 sacs collecteurs DASRI, 5 bandes de maintien de dimensions minimales : 4 m à l'étirage et largeur 0,07 m, 5 barquettes stériles rigides pour soins prévoyant chacune 10 compresses gaze hydrophile de surface supérieure ou égale à 100 cm ² , 2 pinces stériles, 1 champ imperméable absorbant 1 face, 30 × 45 cm minimum	4,64€	7,03€	7,03€

Les sets de pansements avec les codes LPPR ci-dessus sont remboursables depuis le **2 janvier 2011**. La CNAMTS nous a précisé que du fait des délais incompressibles nécessaires à l'actualisation de sa base LPPR, les 8 nouveaux codes créés seront pris en compte à partir du 6 janvier 2011. Pour les factures émises entre le 2 et le 5 janvier, les caisses ont pour consigne de les mettre en attente jusqu'au 6 janvier en vue de leur régularisation.

Par ailleurs, vous noterez avec satisfaction que chaque ligne fait l'objet d'un **prix de cession** permettant ainsi de garantir une marge aux pharmaciens.